RAPPORT D'INVENTAIRE CAMPANAIRE

Névache (05093)
(Hautes-Alpes)
Église Saint-Marcellin

Rapport de visite du 24 juillet 2023
Auteur : Vincent Bretez, campanophile et membre de la SFC.
Destinataires : Mairie et paroisse ; Jean Vallier, descendant des fondeurs Vallier, professeur honoraire des universités, et spécialiste renommé des fondeurs de cloches briançonnais ; Denis Vialette, animateur du projet « Horloges d'Altitude » ; Stéphane Ferraris, technicien supérieur du projet « Horloges d'Altitude » et membre de la SFC ; Société française de campanologie (SFC) ; Philippe et Christian Wathelet, campanophiles aubagnais et membres de la SFC.

Propriétaire :	commune de Névache
Arrondissement :	Briançon
Canton :	Briançon
Affectataire :	paroisse de Névache
Protection de l'église :	église classée MH le 09/05/1914
Cloches et fondeurs :	4 cloches en bronze : - cloche n°1 de 1715 des Vallier (Claude et Laurens a priori), - cloche n°2 de 1810 des Vallier et Gautier, - cloche n°3 de 1851 de Victor Vallier, - cloche n°4 de 1851 de Victor Vallier.
Protections des cloches :	cloche n°1 inscrite MH depuis le 17/08/1999

1. INFORMATION SUR L'EGLISE

L'église paroissiale primitive a initialement été dédiée à saint Pélage au XII^e^ siècle puis plus tard à saint Marcellin et saint Antoine. Elle est aujourd'hui appelée église Saint-Marcellin. Elle a un plan à nef unique et chœur carré. Le clocher est flanqué contre la nef à la jonction avec le chœur au sud de l'église. L'église est entourée par le cimetière à l'ouest au sud et à l'est. Elle a été reconstruite en 1490 en grande partie, en conservant la base du clocher de l'église primitive. Au cours du XVI^e^ siècle, la chapelle nord semble avoir été ajoutée. En 1633 le clocher est surélevé et est coiffé de sa flèche. A la fin du XVIII^e^ siècle ou début XIX^e^ siècle, la chapelle au sud a été démolie et reconstruite en partie identique à celle de Plampinet. Le chœur est richement orné et une tribune en bois entoure la première travée de la nef [1].

2. DESCRIPTION DU CLOCHER

Le clocher est de style roman-lombard en pierre. D'après le dossier d'inventaire de l'église[1], le clocher possède 7 niveaux d'élévation. Les trois premiers niveaux sont marqués par des cordons. Des fenêtres étroites permettent d'éclairer la montée dans le clocher. Le quatrième niveau est séparé des niveaux inférieurs par des arcatures lombardes en partie disparues. Sur la façade sud, un cadran solaire est peint sur enduit. Le cinquième niveau d'élévation est marqué par des baies géminées sur la façade sud. Il contient l'horloge mécanique. Deux cadrans sont fixés à l'est et à l'ouest. Ce niveau est séparé par des arcatures lombardes du sixième niveau. Les sixième et septième niveaux sont ceux de la chambre des cloches.

[1] Dossier d'inventaire de l'église sur https://dossiersinventaire.maregionsud.fr/dossier/IA05000852.

Ils sont percés de baies triples en plein cintre. La tour est coiffée d'une flèche de pierre octogonale aux arêtes ornées de boules. La base de la flèche est percée de quatre fenêtres en plein cintre sur les faces cardinales. Les angles de la tour sont prolongés car des pinacles pyramidaux surmontés d'une croix en fer. La pointe de la flèche est ornée d'une boule et d'une croix en fer.

3. ACCES AU CLOCHER

L'accès au clocher se fait depuis l'intérieur de l'église, par un escalier en bois permettant l'accès à une porte en hauteur située dans la deuxième travée de la nef et qui donne dans le deuxième niveau d'élévation. L'ascension vers la chambre des cloches se fait par l'intermédiaire d'échelles.

4. DESCRIPTION DES BEFFROIS

La chambre des cloches contient deux beffrois en bois indépendants, placés l'un au-dessus de l'autre. Les beffrois ne font qu'un étage chacun et ont deux travées. Les quatre cloches sont réparties selon le schéma ci-dessous.

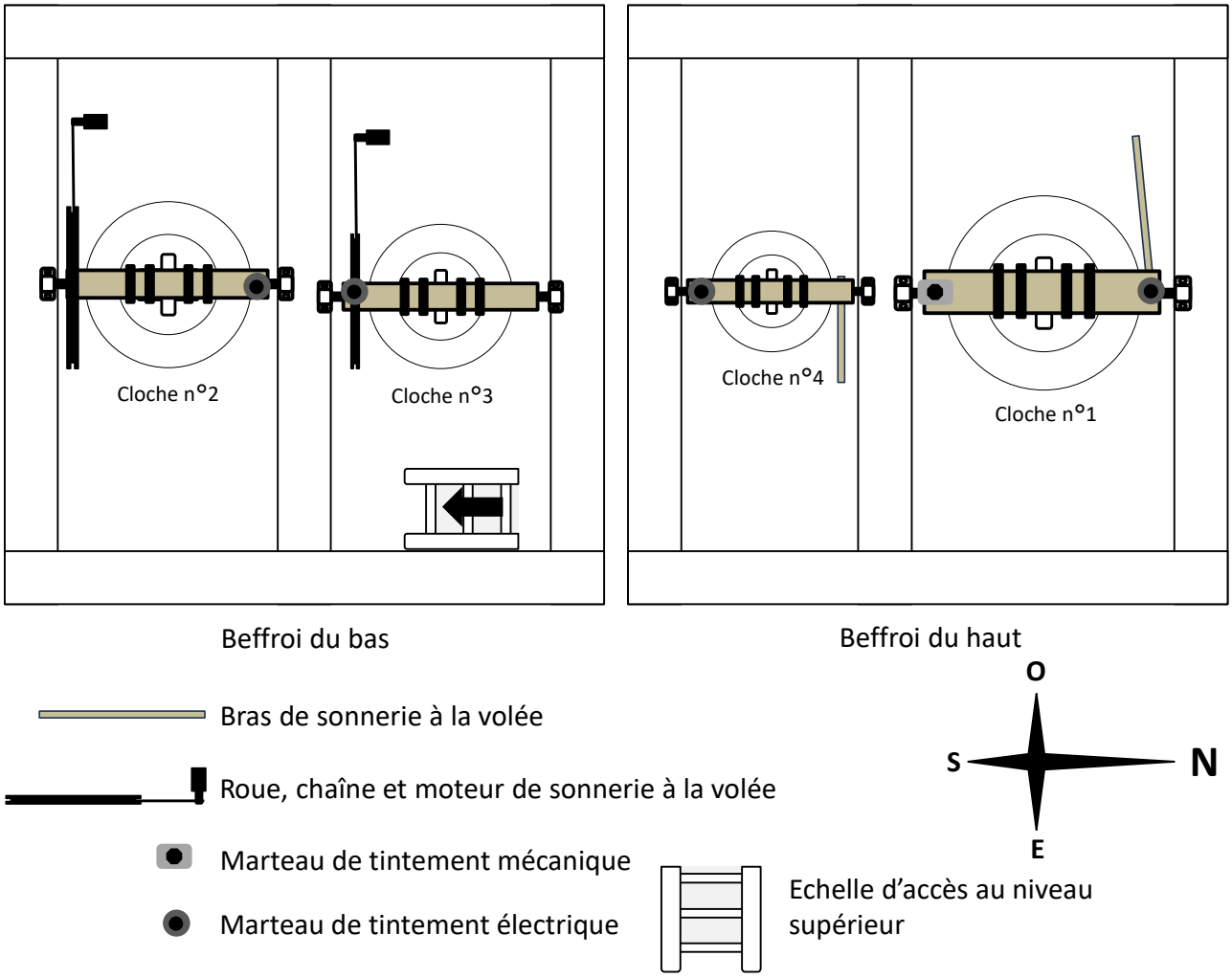

N.B. : par convention, en campanologie, on numérote les cloches d'une sonnerie de la plus grande à la plus petite. Ainsi la cloche n°1 est la plus grosse cloche.

Cloches du beffroi du bas depuis la travée de la cloche n°2.

Cloches du beffroi du haut depuis la travée de la cloche n°2.

5. CLOCHE N°1

Cloche n°1 de l'église Saint-Marcellin de Névache.

a. Accessoires de la cloche

Joug/mouton : droit en bois, surmonté d'une pierre taillée, permettant la sonnerie à la volée en mode lancé équilibré.

Paliers : sur des paliers en bronze.

Bras de sonnerie : en bois, hors d'usage. La cloche ne sonne plus à la volée.

Ferrures : forgées plates, clavetées, cloutées ou vissées

Bélière : d'origine.

Baudrier/brayer : ceinture de cuir avec boucle en acier.

Battant : ancien, en fer forgé et à chasse percée, équipé de crochets et relié à une corde récente.

Tintement : marteau à électro-aimant d'un côté et ancien système de tintement mécanique hors d'usage de l'autre.

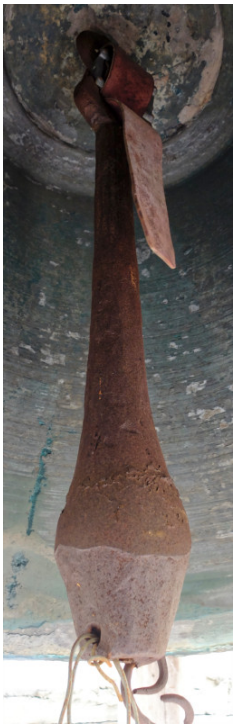

Battant de la cloche n°1.

Joug et ferrures de la cloche n°1.

Détail de l'ancien système de sonnerie mécanique de la cloche n°1.

Marteau de tintement électrique de la cloche n°1 et une poulie pour du tintement (?) au premier plan.

b. Description de la cloche

Note et indice de l'octave : *fa #* 3

i. Dimensions

Diamètre extérieur (D) : 110 cm
Diamètre intérieur (d) : *non mesuré*
Hauteur au cerveau (H) : 96 cm
Hauteur à l'axe (A) : 110 cm
Tangente extérieure (T) : 87,5 cm
Oblique (O) : *non mesuré*
Épaisseur nominale (e) : 84 mm
Longueur de la pince (p) : 10 cm
Épaisseur aux points de frappe : *non mesurée*

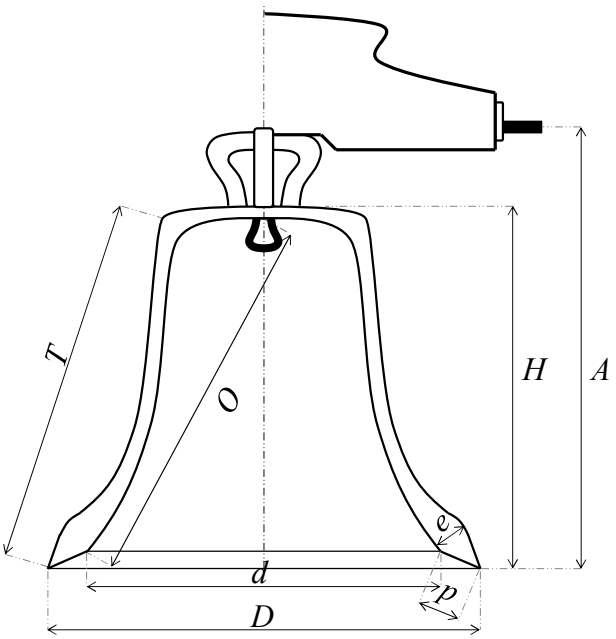

Valeurs calculées :
Bord (rapport diamètre/épaisseur) : 13,1 ce qui correspond à un profil moyen.
Masse estimée : 840 kg

Cloche n°1 vu de dessous et des usures aux points de frappe.

L'analyse des usures aux points de frappe de la cloche n°1 montre qu'elle n'a servi à la volée que dans son plan de balancement d'origine. On peut observer aussi la présence d'une usure, plus importante que celles dues aux volées, à l'angle nord-ouest, sans retrouver la même usure en symétrie sur le bord opposé. Cette usure est certainement due à l'utilisation du battant en tintement intérieur de la cloche. Cette hypothèse permettrait d'expliquer la présence d'une poulie en bois en position basse à hauteur de la pince de la cloche, orientée vers le centre de la cloche sans qu'elle ne semble faire partie du système horloger. Cette poulie est à l'angle nord-ouest et aurait permis de faire tinter la cloche depuis les étages inférieurs.

ii. Anses

La cloche est suspendue par ses six anses en couronne. Les anses sont dépourvues de décor.

Anses de la cloche n°1.

iii. Décors/Iconographie

Le **cerveau** de la cloche est bombé et possède de haut en bas un cavet puis un filet. Sur le **haut de la robe**, les deux lignes d'inscription sont réparties entre des filets (détail de l'épigraphie au chapitre suivant). Il n'y a pas de décor au-dessus ou au-dessous de l'épigraphie.

Détail de l'épigraphie de la cloche n°1.

Au **milieu de la robe**, le seul décor de la cloche est un ruban.

Robe de la cloche avec le ruban au milieu.

Au **bas de la robe**, sur **la faussure**, se trouvent répartis comme suit :

- A l'est, une croix sur un piédestal de cinq degrés avec deux personnages au troisième degré. La croix et son piédestal font 27 cm de hauteur et 13 cm de largeur. La signature des fondeurs est répartie autour du piédestal « VALIER » (*croix*) « FECERONT » (le I de Vallier est un L dont on a supprimé la partie basse.
- A l'ouest, trois personnages inscrits dans une fenêtre formée par un arc brisé de 6,5 cm de hauteur et largeur.

Grande croix de la cloche n°1 et fenêtre des trois personnages à l'opposé.

Les décors sont trop abîmés pour pouvoir être identifiés de manière certaine tant les personnages sur le piédestal de la croix à l'est que les trois personnages de la fenêtre à l'ouest. La notice descriptive de la cloche de l'inventaire du patrimoine du ministère de la Culture ne décrit pas la présence des trois personnages dans la fenêtre et ne décrit que la croix, en proposant la Vierge et saint Jean sur le piédestal sans être conclusif. L'église étant dédiée à saint Marcellin, saint Pélade et saint Antoine, les trois personnages pourraient être eux.

Signatures des fondeurs.

Une série filets de différentes épaisseurs souligne l'ensemble des décors.

Sur la **pince**, le décor de la cloche se termine par trois filets régulièrement espacés.

iv. Epigraphie

Les inscriptions principales de la cloche sont réparties sur deux lignes, les lettres font 23 mm de hauteur. La première ligne de l'épigraphie commence par une frise d'entrelacs de la même matrice que la croix. Un rinceau marque la fin de l'épigraphie de la deuxième ligne.

Inscriptions principales :

1re ligne :

[frise] VNI DEO ET TRINO VNI VIRGINI MATRI MARIÆ DEI PARÆ TRINIS PATRONIS MARCELLINO PELADIO ET

2e ligne :

[frise] ANTONIO ECCLESIÆ PAROCHIALIS COMMVNITAS NEVACHIÆ ANNO DOMINI 1 7 1 5 [rinceau]

Traduction de Père Charles Seinturier présentée dans le livre de Jean Vallier, Les Vallier de Plampinet, Fondeurs de cloches, Editions du Fournel, 2018 :

AU DIEU UNIQUE ET EN TROIS PERSONNES A LA VIERGE MARIE MERE DE DIEU ET AUX TROIS PATRONS MARCELLIN PELADE ET

ET ANTOINE LA COMMUNAUTE DE L'EGLISE PAROISSIALE DE NEVACHE L'AN DU SEIGNEUR 1715

Signature des fondeurs :

Traduction : VALLIER L'ONT FAITE

A propos de la date de la cloche, le chiffre à l'unité « 5 » indiqué dans le livre de Jean Vallier est repris ici. La confusion avec le « 3 » est possible mais l'épigraphie ne présente pas de nom de personnage permettant de trancher avec certitude la date de la fonte.

Détail de la fin de l'épigraphie avec un rinceau.

Date sur la cloche.

c. Analyse musicale

L'analyse musicale est faite à partir de l'étude du spectre sonore tracé à partir d'un enregistrement audio numérique. Cette analyse montre les partiels qui composent le son émis par la cloche. La note de la cloche correspond au fondamental ou prime, en gras dans le tableau ci-dessous.

C1						
la 3 = 435 Hz					Norme de Limbourg	
Degrés	Note théorique	Fréquence théorique	Fréquence réelle	Ecart en 1/16e de demi-ton	min	max
Hum ou octave inférieure	*fa# 2*	182,9	178,9	-6	-10	3
Prime ou fondamental	***fa# 3***	**365,8**	**330,7**	**-28**	**-6**	**6**
Tierce mineure supérieure	*la 3*	435,0	431,6	-2	-4	4
Quinte supérieure	*do# 4*	548,1	542,2	-3	-4	8
Nominale ou octave supérieure	*fa# 4*	731,6	751,0	7	-6	4

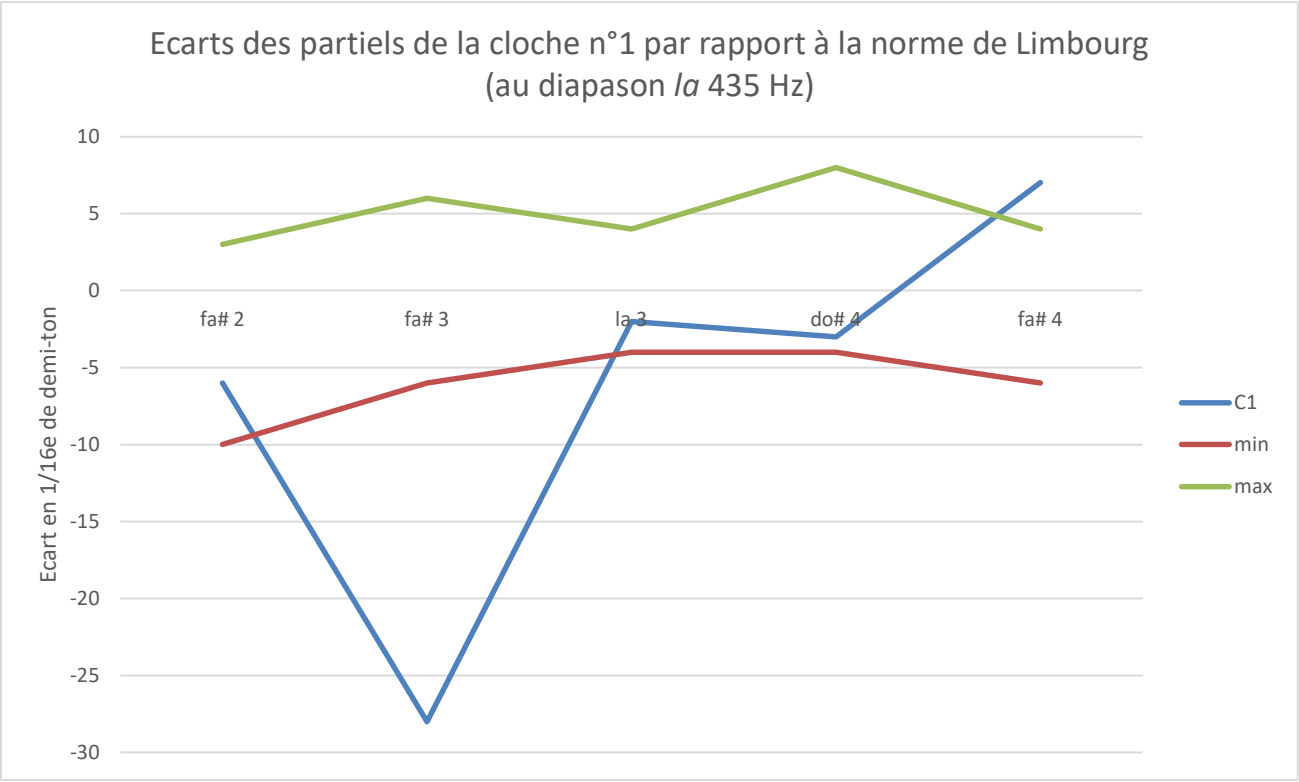

6. CLOCHE N°2

Cloche n°2 de l'église Saint-Marcellin de Névache.

a. Accessoires de la cloche

Joug/mouton : droit en bois, permettant la sonnerie à la volée en mode lancé équilibré. Une feuille de plomb enroulée est placée au sommet du joug et fixée par les brides.

Paliers : roulements à billes.

Roue de sonnerie : en acier, permettant la sonnerie à la volée, reliée à un moteur d'entrainement par une chaîne.

Ferrures/brides : de section ronde et se terminent par des filetages.

Bélière : d'origine.

Baudrier/brayer : une bande de cuir avec une chape en acier.

Battant : en fer mécano-soudé.

Tintement : marteau à électro-aimant.

Le baudrier, la bélière et la boule de frappe du battant.

Détail du joug de la cloche n°2.

b. Description de la cloche

Note et indice de l'octave : *fa# 3*

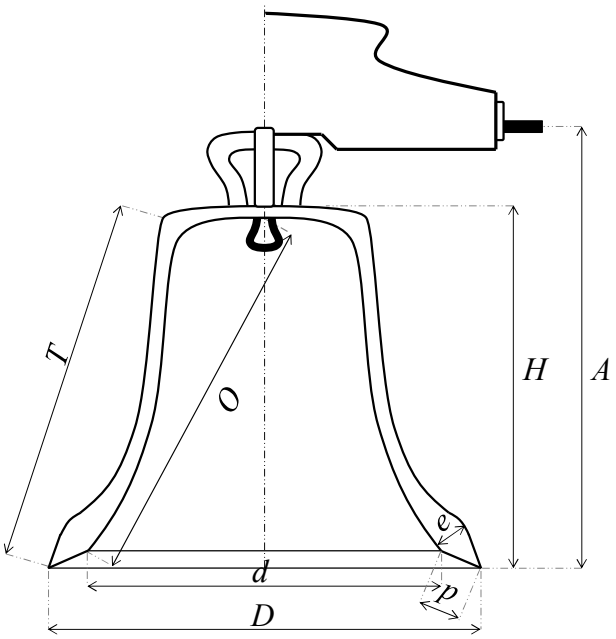

i. Dimensions

Diamètre extérieur (D) : 101,5 cm
Diamètre intérieur (d) : *non mesuré*
Hauteur au cerveau (H) : 83 cm
Hauteur à l'axe (A) : 98 cm
Tangente extérieure (T) : 79 cm
Oblique (O) : *non mesuré*
Épaisseur nominale (e) : 70 mm
Longueur de la pince (p) : 10 cm
Epaisseur aux points de frappe : à l'est 54 mm et à l'ouest 51 mm, ce qui correspond à des taux d'usure respectifs de 23% et 27%. Ces taux sont importants.
Longueur et largeur des zones de frappe : à l'est 40 mm par 12 mm à l'ouest 30 mm par 13 mm.

<u>Valeurs calculées</u> :
Bord (rapport diamètre/épaisseur) : 14,5 ce qui correspond à un profil moyen.
Masse estimée : 600 kg

Usures aux points de frappe à l'est à gauche et à l'ouest à droite.

ii. Anses

La cloche est suspendue par ses six anses en couronne. Les anses sont de section carrée aux angles arrondis. Elles ont pour seul décor une gorge entourée de deux gorges plus petites parcourant l'extrados.

Anses de la cloche n°2.

iii. Décors/Iconographie

Le **cerveau** de la cloche est bombé et possède de haut en bas une doucine puis trois filets régulièrement espacés. Sur le **haut de la robe**, les deux lignes d'inscription sont réparties entre des filets (détail de l'épigraphie au chapitre suivant). En-dessous de l'épigraphie, se trouvent alternées des frises de feuilles d'acanthe et des feuilles d'acanthe isolées. Les grandes feuilles d'acanthe isolées font 5 cm de hauteur pour 3,5 cm de largeur (frise non mesurée), sensiblement la même hauteur que la frise.

Détail du début de l'épigraphie de la cloche n°2.

Sur le **milieu de la robe**, deux filets encadrent une ligne d'inscription qui est interrompue à l'est par la grande croix (détail de l'épigraphie au chapitre suivant). La grande croix avec son piédestal mesure 28,5 cm de hauteur pour 14 cm de largeur pour la croix. Le piédestal à trois degrés est composé d'une frise mêlant feuille d'ache et fleurs de lys, d'une largeur de 23 mm. La croix est quant à elle composée d'une frise de rinceau comprenant des fleurs de lys.

Détail de la grande croix de la cloche n°2.

Sur la **faussure** de la cloche, les décors sont répartis comme suit :

- Au nord-est, à droite du piédestal de la grande croix, la marque du fondeur Gautier de 8,5 cm de hauteur pour 8 cm de largeur.
- Au l'ouest, un saint évêque mesurant 10 cm de hauteur surmonté par un chérubin de 67 mm de largeur.
- Au nord, au sud-est et au sud-ouest, le même motif décoratif en forme de guirlande feuillagée est répété trois fois. Il fait 4 cm de hauteur pour 7,5 cm de largeur.
- Au sud, un médaillon qui semble être une empreinte de sceau de mairie du premier empire, avec un aigle au centre. Les inscriptions autour ne sont pas très lisibles mais cela pourrait être celui de Névache.

De gauche à droite, les armes des Gautier, le saint évêque, le chérubin au-dessus du saint de la cloche n°2.

Un des trois motifs en guirlande au-dessus de la date de la cloche n°2.

Détail de l'empreinte laissée au sud de la cloche, à gauche, et d'un exemple de sceau de mairie du premier empire à droite, ici Domme en Dordogne.

Sur le bas de la **faussure**, une série de cinq filets souligne l'ensemble des décors et renferme la signature des fondeurs sous la grande croix : « VALLIER ET GAVTIER FECERVNT 1 8 1 0 ». Les lettres font 15 mm de hauteur.

Signatures des fondeurs de la cloche n°2.

Sur la **pince**, le décor de la cloche se termine par trois filets régulièrement espacés.

iv. Epigraphie

Les inscriptions principales sont réparties sur deux lignes.

Inscriptions principales :

1re ligne :

☩ ☞ SIT NOMEN DOMINI BENEDICTVM *(acanthe)* MR CLAVDE ROSTOLLANT GÉNÉRAL CHEVALIER DEMPIRE

2e ligne :

☜ COMMANDANT DE LA LÉGION DHONNEVR PARRAIN *(légion) (frise)*

Au niveau de la frise de rinceau, les filets qui séparent les lignes d'épigraphie sont interrompus par ce qui semble être des fermoirs, pour ajouter à la finesse des décors.

Inscription autour de la croix :

☞ MR LE BARON HILAIRE PREFET DE LA HAVTE SAONE ☩ MR LEAVTAVD RECTEVR ANTOINE FAVRE MAIRE

Inscription de la panse :

VALLIER ET GAVTIER FECERVNT 1 8 1 0

La frise de l'épigraphie principale est identique à la frise utilisée pour faire la croix.

Début de l'inscription de la cloche n°2.

Détail de la frise dans l'épigraphie principale et des trois fermoirs sur les filets entre les lignes.

Détail de la décoration de la légion d'honneur.

c. Analyse musicale

L'analyse musicale est faite à partir de l'étude du spectre sonore tracé à partir d'un enregistrement audio numérique. Cette analyse montre les partiels qui composent le son émis par la cloche. La note de la cloche correspond au fondamental ou prime, en gras dans le tableau ci-dessous.

C2						
la 3 = 435 Hz					Norme de Limbourg	
Degrés	Note théorique	Fréquence théorique	Fréquence réelle	Ecart en 1/16e de demi-ton	min	max
Hum ou octave inférieure	*fa# 2*	182,9	194,0	16	-10	3
Prime ou fondamental	***fa# 3***	**365,8**	**371,8**	**4**	**-6**	**6**
Tierce mineure supérieure	*la 3*	435,0	449,5	9	-4	4
Quinte supérieure	*do# 4*	548,1	585,5	18	-4	8
Nominale ou octave supérieure	*fa# 4*	731,6	748,3	6	-6	4

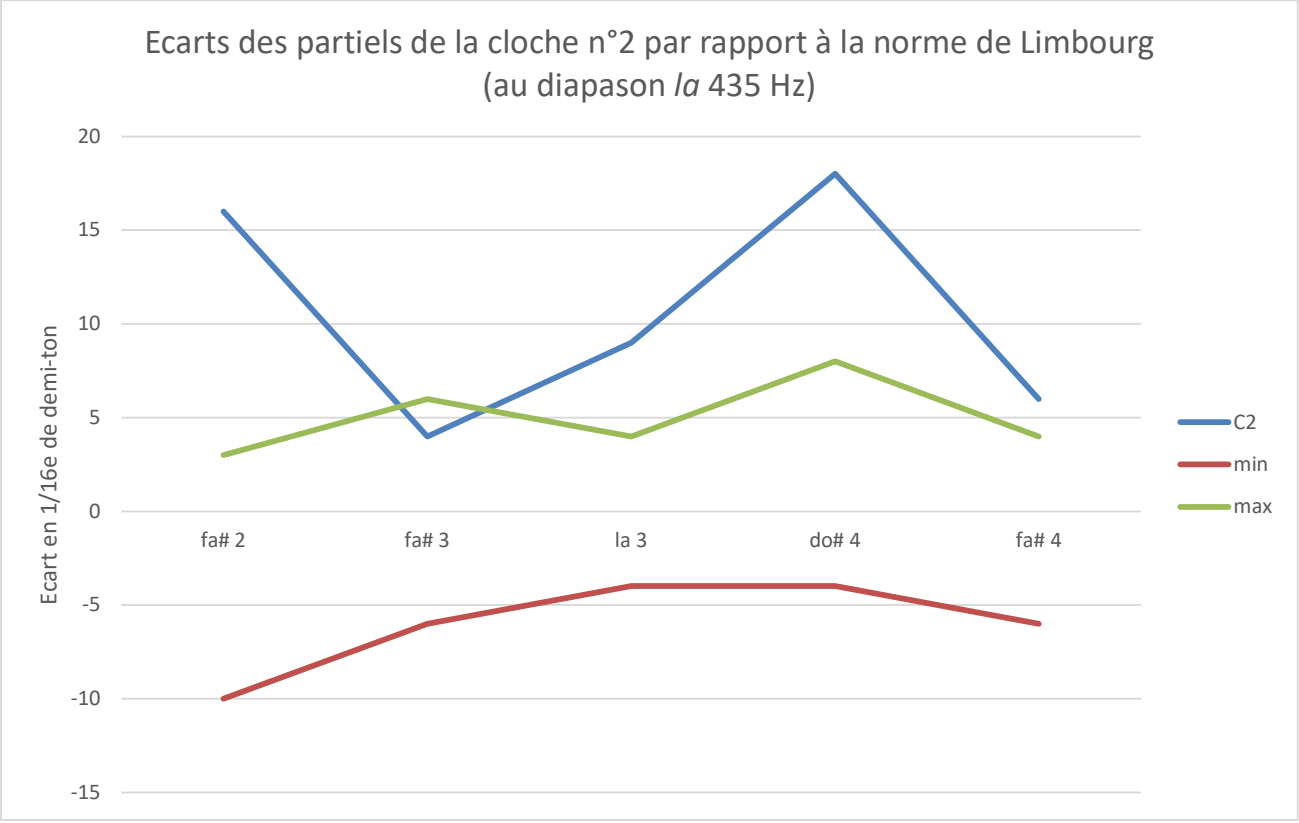

7. CLOCHE N°3

Cloche n°3 de l'église Saint-Marcellin de Névache.

a. Accessoires de la cloche

Joug/mouton : droit en bois, permettant la sonnerie à la volée en mode lancé équilibré.

Paliers : roulements à billes.

Roue de sonnerie : en acier, permettant la sonnerie à la volée, reliée à un moteur d'entrainement par une chaîne.

Ferrures/brides : de section ronde et se terminent par des filetages.

Bélière : d'origine.

Baudrier/brayer : une bande de cuir avec une chape en acier.

Battant : en fer mécano-soudé.

Tintement : marteau à moteur.

Le baudrier et la bélière, à droite, la boule de frappe du battant, à gauche.

Détail du joug de la cloche n°3.

b. Description de la cloche

Note et indice de l'octave : *la 3*

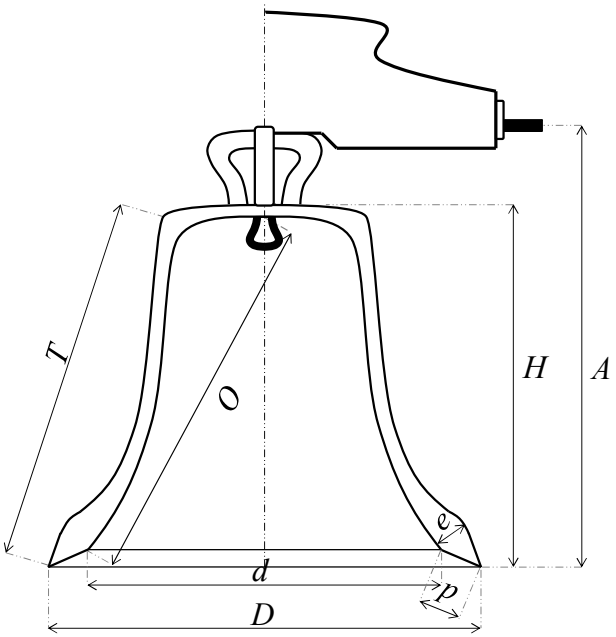

i. Dimensions

Diamètre extérieur (D) : 84 cm
Diamètre intérieur (d) : *non mesuré*
Hauteur au cerveau (H) : 66,5 cm
Hauteur à l'axe (A) : 78 cm
Tangente extérieure (T) : 63,5 cm
Oblique (O) : *non mesuré*
Épaisseur nominale (e) : 55 mm
Longueur de la pince (p) : 8,5 cm
Epaisseurs aux points de frappe : *non mesurée*

Valeurs calculées :
Bord (rapport diamètre/épaisseur) : 15,3 ce qui correspond à un profil léger.
Masse estimée : 320 kg

ii. Anses

La cloche est suspendue par ses six anses en couronne. Les anses sont de section carrée aux angles arrondis. Elles ont pour seul décor des gorges sur l'extrados.

Anses de la cloche n°3.

iii. Décors/Iconographie

Le **cerveau** de la cloche est bombé et possède de haut en bas un talon puis trois filets régulièrement espacés. Sur le **haut de la robe**, les trois lignes d'inscription sont réparties entre des filets (détail de l'épigraphie au chapitre suivant). Sous l'épigraphie, se trouve un espace délimité par un filet, pouvant correspondre à une quatrième ligne réservée à l'épigraphie mais non utilisée. Puis une frise de guirlandes en feston alternées de chérubins. Les grands festons font 13 cm de longueur et les chérubins 5,5 cm.

Détail du début de l'épigraphie de la cloche n°3.

Sur la **faussure** de la cloche, au-dessus de cinq filets répartis régulièrement, des décors sont répartis comme suit :

- A l'est, une croix sur son piédestal à 2 degrés d'une hauteur de 16 cm et largeur de 9 cm.
- A l'ouest, une Vierge à l'Enfant de 12 cm de hauteur.
- Au nord, la signature du fondeur et la date : « V. VALLIER FECIT 1 8 5 1 ». Les lettres font 18 mm de hauteur.

Croix et Vierge à l'Enfant de la cloche n°3.

Signature du fondeur et date de la cloche n°3.

Sur la **pince**, le décor de la cloche se termine par une frise de rinceau comprenant des fleurs de lys, identique à celle ayant servi à faire la grande croix de la cloche n°2.

Détail de la frise de la pince de la cloche n°3.

iv. Epigraphie

Les inscriptions principales sont réparties sur trois lignes. Les lettres font 18 mm de hauteur.

Inscriptions principales :

1re ligne :

☞ MARIA SINE LABE CONCEPTA ORA PRO NOBIS ☞ MR CLAUDE TANE FEU PELADE PARRAIN

2e ligne :

☞ MME CATHERINE PASCAL VEUVE TANE MARRAINE ☞ MR CARAIL SEBASTIEN MAIRE *(frise)*

3e ligne :

☞ MR PELLISSIER CURE ☞ CLAUDE ET MARGUERITE ARDUIN FRERES FEU CLAU UA CROS

L'épigraphie après la deuxième main est à comprendre CLAUDE ET MARGUERITE ARDUIN FRERES FEU CLAUDE AU CROS.

Inscription de la panse :

V VALLIER FECIT 1 8 5 1

Détail des inscriptions de la cloche n°3.

Détail des inscriptions de la cloche n°3 au niveau du morceau de frise dans la deuxième ligne.

c. Analyse musicale

L'analyse musicale est faite à partir de l'étude du spectre sonore tracé à partir d'un enregistrement audio numérique. Cette analyse montre les partiels qui composent le son émis par la cloche. La note de la cloche correspond au fondamental ou prime, en gras dans le tableau ci-dessous.

C3						
la 3 = 435 Hz					Norme de Limbourg	
Degrés	Note théorique	Fréquence théorique	Fréquence réelle	Ecart en 1/16e de demi-ton	min	max
Hum ou octave inférieure	*la 2*	217,5	216,6	-1	-10	3
Prime ou fondamental	***la 3***	**435,0**	**468,1**	**20**	**-6**	**6**
Tierce mineure supérieure	*do 4*	517,3	529,7	6	-4	4
Quinte supérieure	*mi 4*	651,8	659,2	3	-4	8
Nominale ou octave supérieure	*la 4*	870,0	873,1	1	-6	4

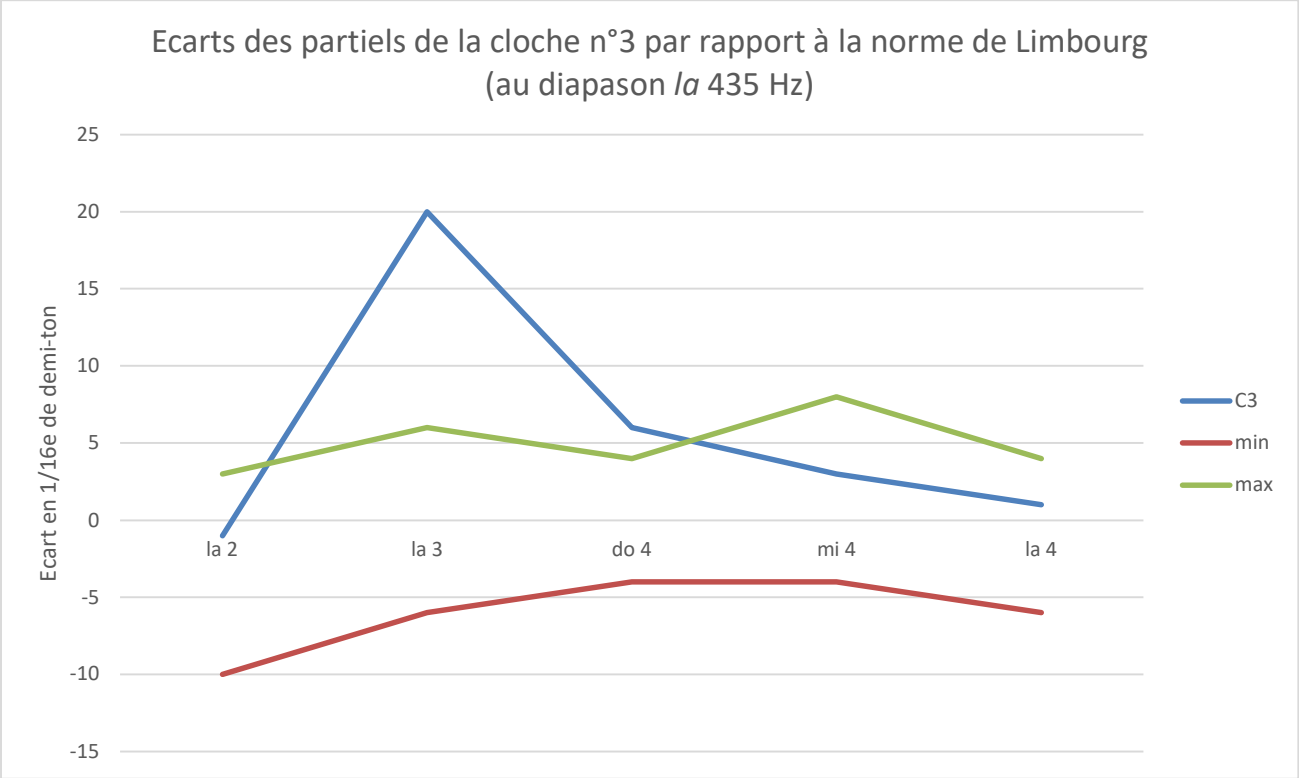

8. CLOCHE N°4

Cloche n°4 de l'église Saint-Marcellin de Névache.

a. Accessoires de la cloche

Joug/mouton : droit en bois, permettant la sonnerie à la volée en mode lancé équilibré.

Paliers : sans, les tourillons sont directement sur le beffroi.

Bras de sonnerie : en bois, hors d'usage. La cloche ne sonne plus à la volée.

Ferrures/brides : de section ronde et se terminent par des filetages.

Bélière : d'origine.

Baudrier/brayer : une bande de cuir avec une chape en acier.

Battant : en fer forgé, sans chasse et avec un perçage sous la boule de frappe.

Tintement : marteau à électro-aimant.

Le Baudrier et la bélière de la cloche n°4, à gauche, la boule de frappe du battant, à droite.

b. Description de la cloche

Note et indice de l'octave : *do# 4*

i. Dimensions

Diamètre extérieur (D) : 68,5 cm
Diamètre intérieur (d) : *non mesuré*
Hauteur au cerveau (H) : *non mesurée*
Hauteur à l'axe (A) : *non mesurée*
Tangente extérieure (T) : *non mesurée*
Oblique (O) : *non mesuré*
Épaisseur nominale (e) : *non mesurée*
Longueur de la pince (p) : *non mesurée*

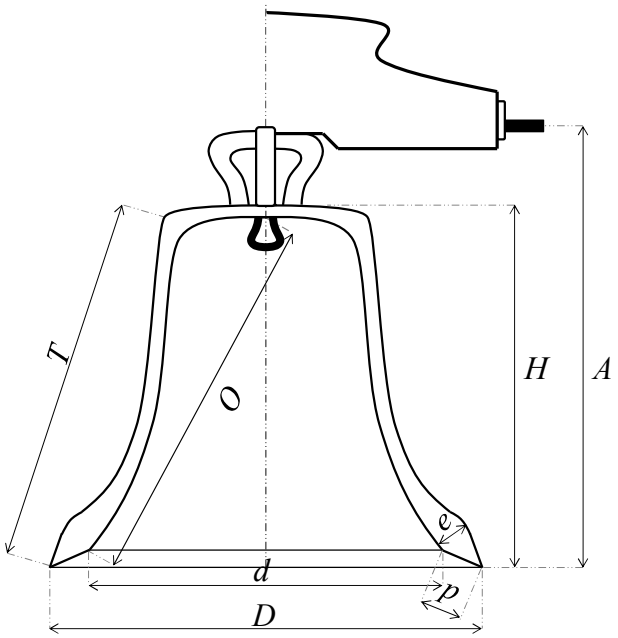

Valeurs calculées :
Bord (rapport diamètre/épaisseur) : indéterminé
Masse estimée : 170 kg environ

ii. Anses

La cloche est suspendue par ses six anses en couronne. Les anses sont de section carrée aux angles arrondis. Elles ont pour seul décor des gorges sur l'extrados.

Photo des anses de la cloche n°4.

iii. Décors/Iconographie

Le **cerveau** de la cloche est bombé et possède de haut en bas un talon puis trois filets régulièrement espacés. Sur le **haut de la robe**, les trois lignes d'inscription sont réparties entre des filets (détail de l'épigraphie au chapitre suivant). Sous l'épigraphie, se trouve une frise de guirlandes en feston alternées de chérubins.

Détail du début de l'épigraphie de la cloche n°4.

Sur la **faussure** de la cloche, au-dessus de cinq filets répartis régulièrement, des décors sont répartis comme suit :

- A l'est, une croix sur son piédestal.
- A l'ouest, une Vierge à l'Enfant.
- Au nord, la signature du fondeur et la date : « V. VALLIER FECIT 1 8 5 1 ». Les lettres font 18 mm de hauteur.

Vierge à l'Enfant et croix de la cloche n°4.

Sur la **pince**, le décor de la cloche se termine par une frise de rinceau comprenant des fleurs de lys, identique à celle ayant servi à faire la grande croix de la cloche n°2 en 1810.

Détail de la frise de la pince de la cloche n°4.

iv. Epigraphie

Les inscriptions principales sont réparties sur trois lignes.

Inscriptions principales :

1re ligne :

☞ SANTI ROCHE ET SEBASTIANE ORATE PRO NOBIS *(trois morceaux de frise)*

2e ligne :

☞ M R IEAN LOUIS FAURE FILS DE IEAN PARRAIN ☞ M LLE MARIE IEANNE CARAIL

3e ligne :

☞ FILLE DE SEBASTIEN MARRAINE M R CARAIL SEBASTIEN MAIRE M R PELLISSIER CURE

Inscription de la panse :

V VALLIER FECIT 1 8 5 1

Détail des inscriptions de la cloche n°4.

Détail des inscriptions de la cloche n°4 au niveau des morceaux de frise dans la première ligne.

c. Analyse musicale

L'analyse musicale est faite à partir de l'étude du spectre sonore tracé à partir d'un enregistrement audio numérique. Cette analyse montre les partiels qui composent le son émis par la cloche. La note de la cloche correspond au fondamental ou prime, en gras dans le tableau ci-dessous.

C4						
la 3 = 435 Hz					Norme de Limbourg	
Degrés	Note théorique	Fréquence théorique	Fréquence réelle	Ecart en 1/16e de demi-ton	min	max
Hum ou octave inférieure	*do# 3*	274	280,3	6	-10	3
Prime ou fondamental	***do# 4***	**548,1**	**584,6**	**18**	**-6**	**6**
Tierce mineure supérieure	*mi 4*	651,8	674,8	9	-4	4
Quinte supérieure	*sol# 4*	821,2	847,9	9	-4	8
Nominale ou octave supérieure	*do# 5*	1096,1	1115,0	5	-6	4

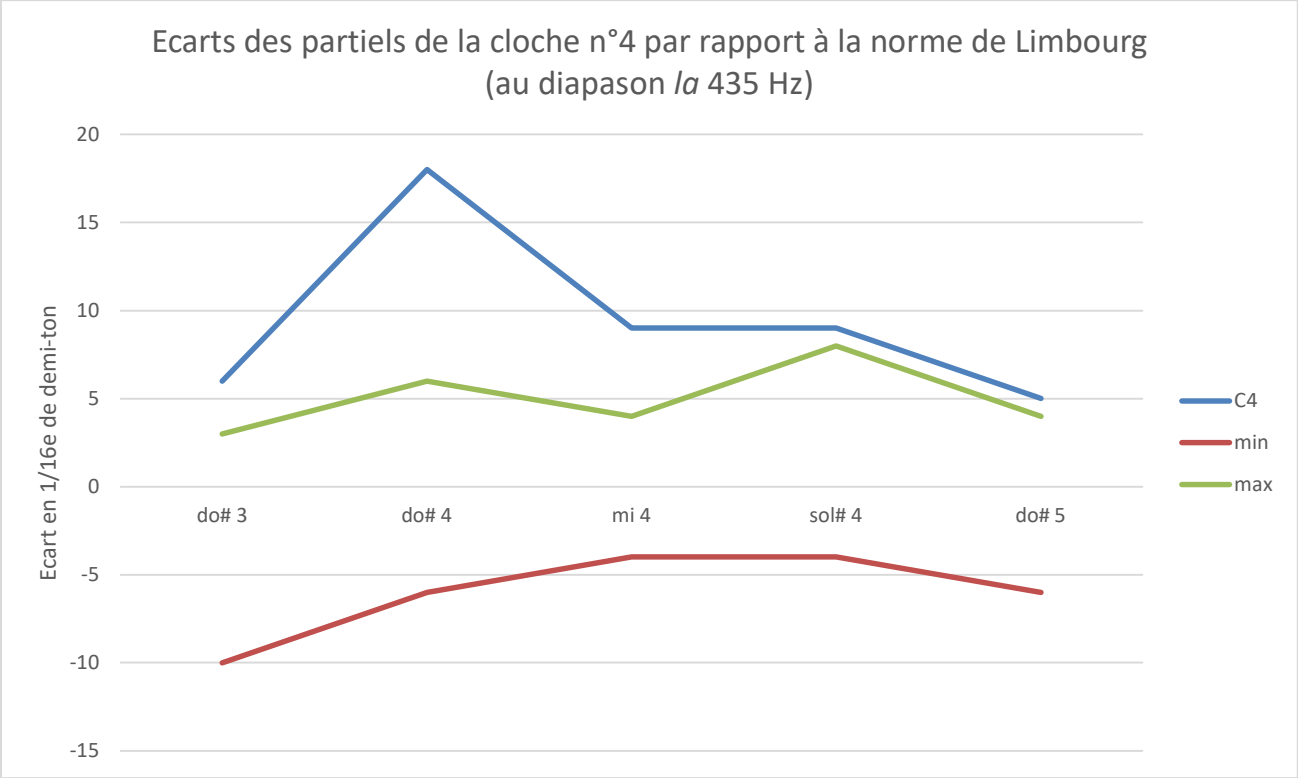

9. REMARQUES SUR LA SONNERIE

La sonnerie de quatre cloches de l'église Saint-Marcellin de Névache présente la particularité d'avoir deux cloches en *fa# 3*. Est-ce une volonté des fondeurs ? On peut le supposer, ils habitaient suffisamment près de l'édifice pour venir eux-mêmes constater la sonorité de la cloche de 1715 en place en 1810 lors de la fonte du second *fa#3*. Les deux cloches présentent cependant un écart de 10 cm dans leur diamètre, amenant à considérer la cloche de 1715 la cloche n°1 dans ce rapport. On peut aussi imaginer que les fondeurs s'attendaient à un écart d'un demi-ton voire d'un ton. Cependant comme décrit dans le chapitre dédié à la cloche n°1, celle-ci semble avoir eu une fonction en tintement plus fréquemment qu'en volée. Avait-elle une fonction particulière qui en faisait une cloche de tintement ? Pour des rites funéraires ? Des tintements festifs ? Des solennités ? Il paraît compliquer de conclure aujourd'hui sans document ou témoignage.